

# Formation en psychologie clinique: L'INTERNAT

COMITÉ D'AGRÈMENT DE LA FORMATION CLINIQUE  
17 SEPTEMBRE 2015

1

## Formation en psychologie clinique : L'INTERNAT

### Exigences de l'internat

#### Procédure pour l'internat

- Choix de milieu
- Match day
- Ressources

#### Politique de départ à l'internat

2

## Exigences de l'OPQ pour la formation clinique: Compétences

### La formation clinique inclut:

- Stage 700 heures (practica)
- Internat 1 600 heures (un an à temps plein, i.e. 35 hrs/semaine)

### Compétences professionnelles

- Relations interpersonnelles (intégrée aux stages et à l'internat)
- Évaluation (500 heures)
- Intervention (500 heures)
- Recherche (intégrée aux stages et à l'internat; dans le but de former l'étudiant à l'utilisation éclairée des résultats de la recherche dans le cadre de la pratique professionnelle)
- Éthique et déontologie (intégrée aux stages et à l'internat)
- Consultation (50 heures)
- Supervision donnée (50 heures)

3

## Exigences de l'OPQ pour l'internat: Contact client

### 600 heures de contact client (500 pour concentration neuropsychologie)

- incluant au moins 400 heures de contact direct (350 pour concentration neuropsychologie), le reste des heures de contact client pouvant être complété par du contact indirect

### Contact client

- Contact direct: toute activité de formation pratique lors de laquelle l'étudiant est face à face et intervient, dans un rôle actif, auprès d'un client et/ou de tout membre significatif de son système (ex.: enseignant, parent, dirigeant/gestionnaire) en lien direct avec la prestation de services psychologiques.
- Contact indirect: toute activité de formation pratique reliée à la prestation de services psychologiques, mais pour lesquels l'étudiant n'intervient pas directement auprès du client ou de tout membre significatif de son système (ex.: observer derrière le miroir ou à l'aide d'un média électronique, assister à titre d'observateur à une intervention ou à une évaluation, etc.).

4

## Exigences de l'OPQ pour l'internat: Supervision

### 200 heures de supervision, incluant 100 heures de supervision individuelle

- La supervision est qualifiée d'individuelle lorsque le superviseur et l'étudiant interagissent l'un avec l'autre, en face à face, et qu'ils traitent spécifiquement d'un client de l'étudiant ou d'un mandat qui lui est confié, ainsi que de toute question relative à son développement professionnel.
- La supervision individuelle peut se dérouler avec comme seuls participants le superviseur et le supervisé ou elle peut se dérouler dans un groupe comptant un certain nombre de superviseurs et de supervisés. Dans le dernier cas, l'étudiant reçoit, en présence d'autres étudiants, une supervision pour un de ses clients ou pour les mandats qui lui sont confiés.
- La supervision est qualifiée « de groupe » lorsque les membres d'un groupe participent à la supervision de leur collègue, ce qui contribue à enrichir leur exposition à divers types de cas, de clientèles, de systèmes ou de groupes communautaires et de modalités d'évaluation et d'intervention. Les étudiants y développent aussi des habiletés d'interaction professionnelle et y consolident leur identité professionnelle. Cette forme de supervision peut être comptabilisée dans les heures totales de supervision.

5

## Practica et internats: des procédures différentes

### PRACTICA

Obligatoirement dans l'un des X milieux agréés de la région de Québec

Procédure d'appariement par le gestionnaire des stages

### INTERNATS

Marché libre: l'étudiant a la responsabilité de trouver un internat conforme au programme

- Types d'internat
- Agréés APA/SCP (APPIC)
  - Agréés SCP
  - Agréés par l'École
  - Non agréés (annexe 4)

6

## Choix de milieu

Programmes d'internat agréés par la SCP et l'APA

- [www.cpa.ca/accreditation/CPAAccreditedprograms](http://www.cpa.ca/accreditation/CPAAccreditedprograms)
- APPIC: [Association of Psychology Postdoctoral and Internship Centers](http://www.appic.org)

Programmes d'internat agréés par l'École de psychologie

- <http://www.psy.ulaval.ca/?pid=831#internat1>

Internats et milieux non agréés

- Internats existants mais non agréés
- Programme d'internat inexistant
- **Cette catégorie inclut toutes les combinaisons de rotations pour lesquelles il n'existe pas d'entente préalable, même si ces dernières sont dans des milieux déjà agréés.**

7

## Une combinaison de stages pour lesquelles il n'existe pas d'entente préalable, même si ces derniers sont dans des milieux déjà agréés, ne constitue pas un internat.

TOUS LES PROJETS SUR MESURE DOIVENT ÊTRE APPROUVÉS PAR LE COMITÉ D'AGRÈMENT AUX DATES DÉTERMINÉES, SINON L'INTERNAT NE SERA PAS RECONNU.

8

## Internats et milieux non agréés: VOIR ANNEXE 4

INTERNATS NON AGRÉÉS

Programme d'internat existant et structuré (brochure), n'ayant pas reçu d'agrément SCP, APA ou École

Procédure d'agrément

- Demande au comité d'agrément
- 15 janvier
- Brochure
- Tableau rempli
- CV des superviseurs
- Réponse à la mi-février

MILIEUX NON AGRÉÉS

Programme d'internat inexistant

Procédure d'agrément

- Lettre d'intention au comité d'agrément
- 1<sup>er</sup> novembre
- [Justification du projet d'internat](#)
- Description du milieu
- Description des démarches entreprises
- Demande au comité d'agrément
- 15 janvier
- Informations selon rubriques précises (brochure)
- CV des superviseurs
- Réponse à la mi-février

9

## Demandes d'internat: Québec, Montréal, etc. (≠APPIC)

Procédure définie par le milieu concerné

Dossier de candidature habituel:

- Formulaire complété
- CV
- Lettre de présentation
- Lettres de références

La plupart des milieux se conforment au calendrier APPIC

10

## Demandes d'internat: APPIC

Sélection des programmes intéressants (septembre)

Demande APPIC, en ligne (novembre)

- Informations personnelles et académiques (incluant formulaire rempli par le directeur de programme)
- Formation pratique (compilation des heures, patients, tests; incluant approbation du directeur de programme)
- CV
- Relevés de notes (traduction)
- Essais (autobiographique, orientation théorique, diversité, recherche)
- Lettres de référence (entre 2 et 4; formulaire canadien)
- Lettres de présentation personnalisées

Entrevues (notifications en décembre, entrevues en janvier)

Appariement (choix début février, réponse fin février)

11

## Match Day: 19 février 2016

Annnonce via appel téléphonique (pour Québec)

- ≈ 8h00: Courriels aux candidats non retenus
- ≈ 9h00: Appel des candidats selon l'ordre de priorité

Présence obligatoire et classement déjà fait

- Si votre premier choix vous fait une offre, vous acceptez IMMÉDIATEMENT.

On peut:

- Dire qu'on attend la réponse d'un autre milieu avant de confirmer

On ne peut pas:

- Dire oui et se désengager par la suite
- Dire non et rappeler pour changer d'idée
- Laisser attendre un milieu plus d'une trentaine de minutes

12

## Match Day: 19 février 2016

### APPIC

- Notification par courriel
- Si appariement, engagement obligatoire
- Participation à la phase II non obligatoire

13

## Ressources pour Québec

### Page Web du comité d'agrément

- <http://www.psy.ulaval.ca/?pid=831>

### Responsable du comité d'agrément

- [Genevieve.Belleville@psy.ulaval.ca](mailto:Genevieve.Belleville@psy.ulaval.ca)

### Coordonnateur des services cliniques

- [Louis.Laplante@psy.ulaval.ca](mailto:Louis.Laplante@psy.ulaval.ca)

14

## Ressources pour APPIC

Site internet de l'APPIC : [www.appic.org](http://www.appic.org)

Site internet de NMS (National Matching Services) : [www.natmatch.com/psychint/reglink.htm](http://www.natmatch.com/psychint/reglink.htm)

Site interne du CCPPP (Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle) : <http://ccppp.ca/bienvenue?id=2>

Guide à l'intention des étudiants canadiens appliquant pour un internat APPIC, *Match Made on Earth* (2004) : [http://www.cpa.ca/documents/Internship\\_workbook.pdf](http://www.cpa.ca/documents/Internship_workbook.pdf)

15

## Politique de départ à l'internat

Un certain nombre d'étudiants quitte en internat alors que leurs travaux de recherche n'avancent pas au rythme prévu dans le programme.

Il est difficile de concilier l'internat et le travail en recherche et, suite à l'internat, plusieurs étudiants obtiennent un emploi, ce qui retarde encore plus la recherche et donc, la diplomation.

Ce retard n'est pas sans conséquences:

- Pour l'étudiant, puisque ce dernier ne reçoit pas le salaire qu'il devrait recevoir s'il était psychologue;
- Pour l'Université, puisque cela augmente la durée moyenne des études.

C'est pourquoi, le comité de programme propose que le départ en internat soit encadré selon des critères plus explicites.

16

## Politique de départ à l'internat

### PH.D. R/I

#### Pour faire des demandes

- Séminaire de projet et séminaire évolutif I réussis
- Autorisation du directeur de recherche (courriel avant le 31 octobre 2015)

#### Pour partir en internat

- Séminaire évolutif II réussi, avec une recommandation favorable qui atteste que l'étudiant est suffisamment avancé en recherche

### D.PSY.

#### Pour faire des demandes

- Séminaire de projet réussi
- Autorisation du directeur de recherche (courriel avant le 31 octobre 2015)

#### Pour partir en internat

- Séminaire de dépôt réussi ou séminaire évolutif additionnel, avec avis favorable qui atteste que l'étudiant est suffisamment avancé en recherche

17

## À: [genevieve.belleville@psy.ulaval.ca](mailto:genevieve.belleville@psy.ulaval.ca)

É. Tudiante et moi-même avons discuté du déroulement de sa recherche. Nous considérons que ses travaux de thèse/mémoire sont suffisamment avancés pour qu'elle puisse partir en internat pendant l'année 2016-2017. Par conséquent, j'autorise É. Tudiante à démarrer ses demandes d'internat.

Directeur Bien-Aimé

18

## Et ensuite?

### Lettre d'acceptation à l'internat (15 mars 2016)

- L'étudiant qui est sélectionné par un milieu doit transmettre au Comité d'agrément de la formation clinique une copie de la Lettre d'acceptation à l'internat signée conjointement par le directeur de la formation, les superviseurs et l'étudiant. Ce dernier a la responsabilité de transmettre cette lettre d'acceptation à l'Université avant le 15 mars. La réception de cette lettre est conditionnelle pour l'inscription à l'internat à l'automne.

### Plan de formation individualisée (15 octobre 2016)

- Toute offre d'internat entérinée par un étudiant et ses superviseurs doit faire l'objet d'une entente écrite et élaborée conjointement par toutes les parties. Il sera nécessaire de définir explicitement un Plan de formation individualisée qui tient compte des objectifs à atteindre en cours de formation ainsi que les moyens préconisés pour y parvenir, et ce, afin de s'assurer que l'enseignement reçu réponde aux exigences de l'OPQ et de la SCP.

<http://www.psy.ulaval.ca/?pid=831>

19

## Formation en psychologie clinique : L'INTERNAT



COMITÉ D'AGRÈMENT DE  
LA FORMATION CLINIQUE  
SEPTEMBRE 2015

20